

# MEMO

## **OBJET : Échéance des soldes sur la Carte-Caf et procédure de remboursement**

Chers parents,

En raison de la fermeture du service de repas chauds préparés à la cafétéria pour l'année scolaire 2021-2022, nous tenons à vous informer de la procédure à suivre si vous disposez d'un solde sur la Carte-caf de votre enfant (carte magnétique). **L'échéance des cartes prendra effet le 21 décembre 2021**, il sera donc impossible d'utiliser les soldes après cette date.

Pour connaître le montant disponible sur votre carte et obtenir un remboursement par chèque s'il y a lieu, veuillez remplir la demande ci-dessous et la faire parvenir par courriel à [nathalie.simard@compass-canada.com](mailto:nathalie.simard@compass-canada.com).

Notez qu'à compter du 1<sup>er</sup> **novembre 2021**, vous aurez l'occasion d'effectuer vos commandes de repas chauds via notre service de traiteur Chartwells. Consultez les documents annexés à cet envoi pour plus de détails.

Merci et bonne année scolaire !

**Nathalie Simard, Gérante à l'exploitation**  
**Services alimentaires Chartwells, Groupe Compass, QC**

---

### **Demande de remboursement Carte-caf - École primaire Marguerite-Bourgeois**

**(Si un solde s'affiche sur votre carte, un chèque sera émis par notre département financier et sera posté à votre domicile)**

<b>Nom complet de l'enfant</b>	
<b>Classe de l'enfant</b>	
<b>Nom du parent</b>	
<b>Adresse postale complète</b>	
<b>Adresse courriel</b>	
<b>Numéro de téléphone</b>	